msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Midi-Pyrénées Nord

Plan d'action SANITAIRE et sociale

Les orientations 2021-2025

Favoriser le **BIEN-ÊTRE** des populations agricoles et le mieux vivre ensemble sur les **TERRITOIRES RURAUX**













Directeur général : Éric Dalle

Directrice adjointe en charge de l'ASS : Pauline Sire

Présidente : Sabine Delbosc-Naudan

SOMMAIRE

Édito 4

I- Mutualité Sociale Agricole, un guichet unique 5

- Interlocuteur unique de ses ressortissants, la MSA les accompagne tout au long de leur vie
- La Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Nord

II - Action Sanitaire et Sociale de la MSA 5/6

- L'action sanitaire et sociale en MSA
- Un socle commun d'intervention sociale se déclinant à travers 3 types de mode d'intervention
- Un service social spécialisé autour des questions de santé
- Le service d'action sanitaire et sociale de la MSA Midi-Pyrénées Nord

III - Plan d'action sanitaire et sociale de la MSA Midi-Pyrénées Nord 6/11

- La mise en œuvre
- Des dispositfs à fort enjeu
- Deux thèmes fondateurs
 - Prendre soin des populations agricoles
 - Accompagner les territoires ruraux

Édito

AGIR POUR NOS ASSURÉS, AGIR POUR NOS TERRITOIRES, AGIR AU QUOTIDIEN

« Document politique défini par le conseil d'administration, ce plan d'action sanitaire et sociale est l'aboutissement d'un travail mené en concertation par les élus et le service action sanitaire et sociale de la MSA MPN.

En combinant accompagnement social individuel et collectif, prestations extra-légales et développement social des territoires, nous avons souhaité rédiger un PASS adapté aux besoins des assurés agricoles à tous les âges de la vie, tenant compte des spécificités de nos territoires ruraux et intégrant les engagements institutionnels signés avec l'État dans le cadre de la Convention d'objectifs et de gestion (COG).

Il définit de façon concrète notre politique d'action sanitaire et sociale et donne le sens des actions qui seront conduites, pour une durée de cinq ans, en direction des trois publics prioritaires que sont les familles, enfants et jeunes, les actifs fragilisés et les seniors. C'est dans cet objectif que nous avons choisi de le structurer en deux axes à fort enjeu :

- *la santé telle que définie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : bien-être physique, mental et social et une posture de «prendre soin»,*
- *les territoires, avec le choix d'un accompagnement renforcé de certains d'entre eux, afin de valoriser le développement social territorial et les expérimentations locales.*

Nous avons choisi d'enrichir cette feuille de route d'une de nos priorités et marquer, ainsi, notre engagement en faveur des jeunes actifs. Un engagement qui se traduit par une volonté forte « d'aller vers » s'appuyant sur notre guichet unique et la diversité de son offre, réelle plus-value en matière d'accès aux droits et d'accompagnement. L 'action sanitaire et sociale s'inscrit plus que jamais dans la mise en œuvre d'approches pluridisciplinaires et de collaborations partenariales.

Élus de proximité et relais entre les ressortissants agricoles et l'Institution, nous sommes très attachés à accompagner les publics fragilisés, aller vers les nouveaux actifs du monde agricole, dont les jeunes et soutenir le dynamisme des territoires ruraux.

Porté par le réseau d'élus MSA, ce PASS est l'expression des valeurs de notre institution, que sont la solidarité, la responsabilité et le mutualisme. Il fixe le cap des orientations de l'action sanitaire et sociale que nous soutenons et pour lesquelles, en tant qu'administrateurs, nous nous sommes engagés jusqu'en 2025, années des prochaines élections MSA. »



Georg Musard - Collège non-salarié
Co-président du Comité paritaire
d'action sanitaire et sociale (CPASS)

Jacky Routaboul - Collège salarié
Co-président du Comité paritaire
d'action sanitaire et sociale (CPASS)



I- Mutualité Sociale Agricole, un guichet unique

Interlocuteur unique de ses ressortissants, la MSA les accompagne tout au long de leur vie.

Une protection sociale globale au titre de laquelle, en un seul lieu, elle verse toutes les prestations auxquelles ils peuvent prétendre en santé, famille, retraite, accident du travail et maladie professionnelle (AT-MP)… et assure le recouvrement, non seulement, des cotisations et contributions sociales, mais également de l'assurance chômage et des cotisations conventionnelles pour de nombreux organismes.

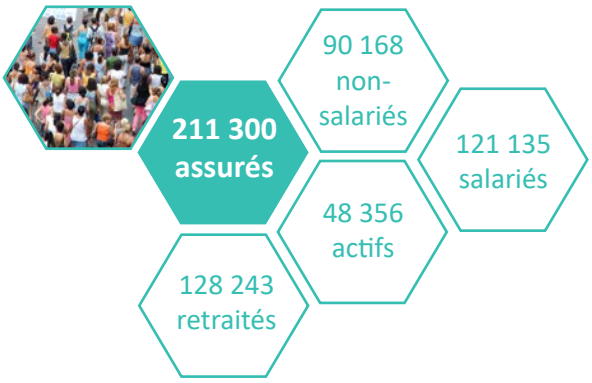
En complément de sa mission de service public de la Sécurité sociale, elle prend en charge la médecine du travail ainsi que la prévention des risques professionnels, et mène aussi des actions à caractère sanitaire et social, non exclusivement réservées à des publics agricoles.

Pour mieux répondre aux attentes de ses assurés, elle s'appuie sur son réseau de délégués élus tous les 5 ans par ses adhérents.

Avec 26,9 millions de prestations versées à 5,3 millions de bénéficiaires, c'est le 2ème régime de protection sociale en France.

La Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Nord

Elle exerce ses missions sur l'Aveyron, le Lot, le Tarn et le Tarn-et-Garonne. Ce territoire marqué par des disparités démographiques est peuplé d'1,10 million d'habitants, avec une population agricole représentant 12 % et dont une part importante se trouve en situation de précarité.





II - Action Sanitaire et Sociale de la MSA

L'action sanitaire et sociale en MSA

- Une action complémentaire à celle du Conseil départemental, visant la parité avec celle des autres organismes de protection sociale (CAF, CPAM, CARSAT...)
- Une action colorée par le double statut de la MSA : organisme de protection sociale et organisme professionnel agricole

Un socle commun d'intervention sociale se déclinant à travers 3 types de mode d'intervention

- La contribution à la mise en œuvre des politiques sociales et tout particulièrement en milieu rural
- Les actions sociales en réponse aux besoins des populations sur les territoires ruraux : développement social local, ingénierie sociale, appels à projets/concours
- L'accompagnement social individuel et collectif des adhérents en situation de fragilité

Un service social spécialisé autour des questions de santé des actifs fragilisés

Un service spécialisé qui adopte des postures de « prendre soin » et des approches préventives en s'appuyant sur des dispositifs pluridisciplinaires, tels que le plan mal-être en agriculture, la prévention du risque suicidaire, la prévention de la désinsertion professionnelle, l'accompagnement de parcours de santé et de répit lors d'épuisement professionnel.

Le service d'action sanitaire et sociale de la MSA Midi-Pyrénées Nord

- Un pôle de développement sur les territoires ruraux
- Un pôle d'intervention sociale
- Un pôle administratif qui assure la gestion des prestations extra-légales et l'accueil téléphonique social de premier niveau

III - Plan d'action sanitaire et sociale de la MSA Midi-Pyrénées Nord

Une attention portée à tous les âges de la vie, de la naissance au grand âge **au travers de 10 orientations** organisées autour de **deux thèmes fondateurs** :

- **SANTÉ** qui fait référence à la définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : dans sa dimension de bien-être global physique, mental et social, ainsi que dans sa posture du prendre soin
- **TERRITOIRES** qui conforte l'engagement de la MSA à porter une mission de « développement sanitaire et social des territoires ruraux » (Code rural article L723-3) qu'elle mène grâce à son expertise du monde agricole.

La mise en œuvre

- **Moyens humains**
 - Un comité paritaire d'action sanitaire et sociale composé paritairement de 16 administrateurs salariés et non-salariés, dont 2 co-présidents : une instance qui valide le plan d'action sanitaire et sociale et sa mise en œuvre opérationnelle
 - Un service action sanitaire et sociale (ASS) composé d'une cinquantaine de personnes, dont 30 assistants sociaux spécialisés, 8 gestionnaires de prestations, 3 conseillers territoriaux, 1 chargé d'étude...
 - Un réseau de 850 délégués répartis sur les 4 départements

- **Moyens financiers**
 - Des aides individuelles à destination des assurés de la MSA MPN
 - Des subventions versées aux structures (associations...) et collectivités locales
- **Partenariat privilégié** avec les structures de l'Offre de services sur les territoires Midi-Pyrénées Nord :
 - Bulle d'air, service de répit à domicile pour les aidants
 - Présence Verte MPN, téléassistance
 - Laser emploi, structure d'insertion par l'activité économique
 - Améria, entreprise adapatée dans le domaine de la restauration
 - Présence à domicile, structure d'aide à la personne

 Cette offre de services sur les territoires est regroupée au sein de l'association MSA Services MPN, créée en 2013.

Des dispositifs à fort enjeu

Dans le cadre du plan d'action sanitaire et sociale, sont déployés plusieurs dispositifs à fort enjeu pour accompagner les assurés ou les territoires ruraux, tels que :

- **Déclic santé** - Un programme proposé par les assistants sociaux aux actifs fragilisés confrontés à des problématiques de santé (selon définition de l'OMS). Basé sur un diagnostic à 360°, il offre un accompagnement structuré dans la durée (2 ans maximum) autour d'étapes et ponctué par un bilan. L'objectif est d'aider les bénéficiaires à redevenir acteurs de leur santé : s'inscrire dans un parcours de soins, faire valoir leurs droits santé, bénéficier de la diversité des offres prévention santé...
- **Plan « Prévention mal-être en agriculture »** - Une déclinaison à l'échelle MPN visant à accompagner les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole, leurs salariés et leur famille en situation de mal-être. Il s'agit également de développer le réseau des sentinelles mal-être de la MSA MPN, dont le rôle est de repérer et d'orienter les situations de mal-être.
- **Grandir en milieu rural (GMR)** - Une offre institutionnelle destinée à accompagner les territoires ruraux dans le développement et l'amélioration de services aux familles (création, extension ou adaptation de service), mais également la mise en œuvre de projets d'animation dynamisant les territoires.
- **Prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)** - Un dispositif pluridisciplinaire (santé-sécurité au travail, contrôle médical et action sanitaire et sociale) et partenarial (Cap Emploi) qui permet une détection précoce des situations présentant un risque de désinsertion professionnelle en raison d'une problématique de santé, avant l'arrêt de travail et/ou la reconnaissance de travailleur handicapé :
 - analyse globale de la situation grâce aux regards croisés et aux préconisations personnalisées dans le cadre d'une cellule de maintien en emploi : formation, reconversion professionnelle hors ou dans l'entreprise, aménagement du poste de travail...
 - accompagnement dans la durée des situations pour lesquelles le maintien en emploi n'est pas possible

Prendre soin des populations agricoles

Accompagner les familles dans leur parcours de vie

Pour les aider à faire face à des besoins liés à des évènements de vie (décès, maladie) et à accéder à la culture, aux loisirs et aux vacances

- Aides individuelles santé, loisirs, culture
- 1ers départs en vacances avec l'union nationale des associations de tourisme (UNAT)
- Parcours deuil enfant et proche

Accompagner les actifs fragilisés

Améliorer le repérage

- Création d'un réseau de sentinelles : élus, partenaires
- Offre de formation pour les élus MSA

Proposer un accompagnement spécialisé (assistant social)

- Accompagnement social individuel et collectif
- Aides financières
- Dispositifs Déclic santé, Partir pour rebondir

Prévenir la désinsertion professionnelle des actifs

Favoriser le maintien en emploi, prévenir le risque de désinsertion professionnelle du fait d'un handicap ou d'un problème de santé

- Cellule pluridisciplinaire de maintien en emploi composée de l'action sanitaire et sociale, du contrôle médical, de la santé-sécurité au travail, de Cap emploi...

Prévenir et accompagner les situations de mal-être et d'épuisement professionnel

Enrichir et structurer les offres mobilisables

Accompagnement vers le répit

- Aide au remplacement (non-salariés)
- Aide au répit : aide au départ en vacances, soutien psychologique...

Dispositif de prévention du risque suicidaire

- Cellule pluridisciplinaire médico-sociale : parcours de soin, prise en charge de séances chez un psychologue, groupe de parole...

Plan « Prévention mal-être en agriculture »

- Pilotage de la mise en oeuvre, installation de comités techniques départementaux
- Création d'un réseau de sentinelles spécifiquement formées

Prendre soin des populations agricoles

Accompagner la santé des salariés en parcours d'insertion

Renforcer l'accompagnement global des salariés en insertion

Collaborer sur une offre ciblée

- Structures de l'Offre de services sur les territoires : Améria, Agriservices, Laser emploi

Renforcer une offre de prévention santé

- Jardins du Réseau de Cocagne
- Autres structures d'insertion par l'activité économique

Prévenir les fragilités lors de l'entrée dans la vie active agricole

Améliorer le repérage et l'aller vers pour mieux accompagner

S'appuyer sur les spécificités du guichet unique : expertise et offre globale

- Création d'aides financières individuelles spécifiques
- « Rendez-vous prestations MSA » menés par les chargés d'accueil

Renforcer les liens avec les jeunes agriculteurs et la formation agricole

- Interventions auprès des établissements d'enseignement agricole, des Maisons familiales rurales, lorsdes stages de préparation à l'installation...

- Structuration d'une offre globale intégrant la prévention des risques professionnels, la santé au travail, la prévention santé, l'accompagnement social spécialisé

Favoriser le bien vivre à domicile des personnes retraitées

Développer la dimension bien-être dans l'offre du maintien à domicile

- Plan d'aides personnalisé : aide à domicile, téléassistance, portage de repas...
- Expérimentation et recherche universitaire sur la dimension du bien-être psychique et social à travers des interventions clownées à domicile
- Prado personnes âgées : accompagnement personnalisé qui a pour but de mettre en place les conditions optimales au retour à domicile après une hospitalisation
- Offre prévention santé des jeunes retraités

Évaluer le besoin d'aide : structure inter-régimes GCSMS PrÉVa

Accompagner les territoires ruraux

Des réponses adaptées aux attentes et besoins des territoires ruraux

Améliorer le cadre de vie des enfants, familles et jeunes

Création et développement de services aux familles

- Dispositif « Grandir en milieu rural» (GMR), Charte famille
- Soutien technique et financier aux centres sociaux et espaces de vie sociale
- Partenariat institutionnel et/ou politique avec les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et avec les CAF (Schémas départementaux des services aux familles et animation de la vie sociale)...

Accueil de proximité destiné aux enfants de familles agricoles

- Versement de prestations de services aux structures d'accueil, lieux de rencontre parents/enfants, maisons d'assistants maternels, médiations familiales
- Prestations extra-légales : PASS Évasion jeunes

Autonomie des jeunes

- Chantiers loisirs jeunes
- Partenariats départementaux inter-institutionnels en faveur des jeunes : Chantier loisir jeunes, dispositifs AJIR, #TKT JEGERE , IDJ
- Appels à projets MSA : Appel à projets jeunes, Pré Vert, Appel à partenariat MSA/MFR, GMR
- Prestations extra-légales : aide à l'Engagement citoyen et volontaire, BAFA, BAFD

Des actifs fragilisés acteurs sur leur territoire de vie

Accompagner leur participation

Développement social local

- Charte famille
- Projets territoriaux divers
- Partenariats avec les centres sociaux, espaces de vie sociale ...

Accompagner l'insertion en milieu rural

Créer ou développer des structures

Appel à projets MSA

- Inclusion & ruralité : Quercy Contact dans le Lot (Antenne de Lalbenque)

Actions MSA MPN

- Création d'un Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) en Aveyron

Accompagner les territoires ruraux

Aller vers les actifs agricoles pour favoriser leur bien-être

Mailler finement les territoires pour créer un réseau au plus près des populations agricoles afin de détecter plus précocement

Former les élus MSA MPN à un meilleur repérage de proximité

- Offre de formation à destination des élus MSA MPN : « Prendre soin de soi, des autres et de son territoire », en lien avec l'action mutualiste

Mettre en place un réseau de sentinelles

- Formation de sentinelles auprès des structures professionnelles agricoles
- Mise en œuvre du plan mal-être sur chaque département (gouvernance)

Favoriser le bien-être à domicile des personnes retraitées

Lutter contre l'isolement des personnes âgées et soutenir les solidarités de proximité sur les territoires ruraux

Développer des actions et services à destination des personnes âgées et de leurs aidants

- Accompagnement des Marpa dans leur développement et leur création
- Bulle d'air (service de répit à domicile)

Favoriser l'implication des seniors dans les démarches de développement social local

- Partenariat avec les centres sociaux et espaces de vie sociale
- Charte des aînés

Développer une offre inter-régimes du « Bien Vieillir »

- Déploiement des ateliers de prévention avec M2P



Renseignements et contacts

MSA Midi-Pyrénées Nord

tél : 05 63 48 40 00

mpn.msa.fr

Action sanitaire et sociale

tél : 05 63 21 61 39

e-mail : mpnass.blf@mpn.msa.fr

Suivez-nous sur mpn.msa.fr

santé
famille
retraite
services

Réalisation Communication MPN - 18_7_25 - CP/AC